

## Douloureux souvenirs pour l'ancien soliste nantais

Un ancien chef de chœur de l'opéra de Nantes a été mis en examen pour viol et agression sexuelle. On apprend aujourd'hui qu'il avait été, dans les années 1980, évincé de ses fonctions à Nantes.

### Le témoignage

Il pose, tête haute, devant l'opéra de Nantes. Là où, enfant, il dit avoir été victime d'attouchements, à deux reprises, par son ancien chef de chœur, Denis Dupays. « C'est révoltant de voir la carrière qu'il a eue », souffle ce Nantais âgé aujourd'hui de 50 ans.

Denis Dupays, désormais retraité, a été mis en examen pour viol et agression sexuelle par un juge d'instruction de Nancy, où habite le septuagénaire. Les faits remonteraient aux années 1990 et concernent un jeune chanteur à Neuilly-sur-Seine. Une vaste enquête publiée en mars par *Le Parisien* et diffusée dans *Envoyé Spécial*, sur France 2, a mis la lumière sur cette histoire et cette plainte, déposée en 2014.

Lors de leurs investigations, les journalistes trouvent trace de l'histoire – jusqu'à présent jamais ébruitée – de Gildas Bernard. L'ancien soliste pendant les années 1980 ne s'était jamais confié, hormis à ses parents. Sans hésiter, ceux-ci s'étaient mobilisés. En coulisse. Sans dénoncer les faits publiquement. Gildas Bernard nous montre les courriers envoyés par sa mère à la direction de l'opéra, où elle menaçait « de saisir le procureur » si rien n'était fait. Un courrier, que *Ouest-France* a pu lire, a aussi été adressé à Dominique Pervenche, qui exerçait la tutelle de l'établissement culturel en tant qu'adjoint à la culture du maire RPR Michel Chauty.

### « C'est révoltant »

« J'ai eu connaissance d'un problème posé concernant Denis Dupays, concède à *Ouest-France* Dominique Pervenche. Mais je n'ai plus de souvenirs. » Il assure ne plus savoir si le



Gildas Bernard devant l'opéra de Nantes. L'ancien soliste est aujourd'hui âgé de 50 ans.

PHOTO : OUEST-FRANCE

chef de chœur a fait l'objet d'une sanction disciplinaire ou a démissionné.

Il a bien été mis à la porte, comme l'indique un arrêté de la Ville daté du 25 février 1985, « après des plaintes formulées » pour « des faits répréhensibles dans l'exercice de ses fonctions ». Faits qui n'ont « pas été contestés par M. Dupays », décrit encore l'arrêté, et qui sont « suffisamment graves pour justifier l'adoption de mesures conservatoires ».

Pourquoi la municipalité n'a-t-elle pas signalé les faits au parquet de Nantes ? « À l'époque, ça ne s'envi-

sageait pas ainsi », affirme Dominique Pervenche. De son côté, la famille Bernard, « satisfaite » d'avoir obtenu le départ de Denis Dupays, ne dépose pas plainte. Après quatre ans à l'Opéra de Nantes, Denis Dupays quitte donc Nantes et repart à Toulouse, où il fut directeur, de 1977 à 1979, de la maîtrise des Petits chanteurs à la croix potencée de Toulouse.

L'histoire aurait pu en rester là. Mais Gildas Bernard sera rattrapé, des années plus tard, par cette épreuve qu'il devra raconter deux fois au commissariat de Nantes. La première en

1998. L'ancien soliste ignore alors que Denis Dupays, personnage bénéficiant d'une certaine notoriété, nommé entre-temps à la tête de la prestigieuse Maîtrise de Radio France, est sous le coup d'une enquête de la Brigade de protection des mineurs de Paris. Elle a été classée sans suite, indiquent nos confrères.

Rebelote en 2015 : Gildas Bernard est sollicité par la Brigade des mineurs du commissariat de Nantes. Il ne se doute pas non plus, alors, que cette convocation intervient dans le cadre d'une instruction du tribunal de grande instance de Nancy concernant cette dernière plainte toujours en cours d'instruction.

### « Que des langues se délient »

Aujourd'hui, le quinquagénaire est en colère : « Il a été au contact d'enfants jusqu'à sa retraite... » Pauline Ragot, avocate du Neulléen qui a déposé plainte, s'agace : « C'est incroyable. Sans le travail des journalistes, mon client et moi n'aurions pas eu connaissance d'éléments fondamentaux concernant le passé de la personne mise en cause. »

Même s'il y a prescription concernant les faits dont il affirme avoir été victime, Gildas Bernard se tient à la disposition de la justice. Il souhaite que son « témoignage compte dans l'instruction » et « que des langues se délient ». « Nous espérons que la procédure sera close avant la fin de l'année », indique Pauline Ragot.

Denis Dupays est à ce jour présumé innocent. Sollicité, son avocat, Alain Behr, n'a pas souhaité s'exprimer sur cette « délicate affaire de mœurs ». Stéphanie LAMBERT.

## Des milliers de litres de gasoil siphonnés

Deux mois de surveillance viennent d'aboutir, mardi, à l'arrestation de trois suspects près de Nantes. Treize vols leur sont imputés.

Dans le *Scenic* retrouvé dans un camp rom à Saint-Herblain, près de Nantes, plusieurs dizaines de bidons étaient remplis de carburant quand les gendarmes ont débarqué mardi, au petit matin. Après une enquête discrète, trois hommes ont été interpellés ; un quatrième venait tout juste de quitter la France pour retrouver la Roumanie. Ils sont soupçonnés de plusieurs vols de carburant dans des camions, perpétrés sur des axes d'autoroutes ou dans des entreprises.

Les enquêteurs ont commencé à s'intéresser à eux début mars. Ils avaient des raisons de penser que les voleurs de gasoil venaient de ce camp. Le travail de filature et de renseignement du groupe d'observation et de surveillance a vite confirmé les soupçons. Ces individus ont siphonné ce qu'ils pouvaient, volant au passage du cuivre dans la remorque lacerée d'un poids lourd, ou de la viande dans un camion frigorifique.

L'équipe, qui sévissait uniquement la nuit, a par exemple cassé des réservoirs pour récupérer 800 litres de gasoil, route de l'Estuaire, à Derval. « Une autre fois, c'était 650 litres », rapporte le parquet. Les voleurs d'habitude ont laissé des traces derrière eux, notamment de l'ADN. Les gendarmes ont pu faire le lien avec des délits similaires commis en 2021 et 2022. Treize faits leur sont imputés au total, en Loire-Atlantique, Vendée et Ille-et-Vilaine. Le butin était destiné à la revente.

### Comparution immédiate

Pour les entreprises visées, le préjudice n'est pas seulement le carburant, si cher, mais aussi les dégâts sur les camions. Un premier montant de 30 000 € a été comptabilisé. Un préjudice provisoire qui ne tient pas compte des derniers vols commis dans la nuit du 27 au 28 avril.

Les trois suspects, âgés de 22 et 34 ans, vont être déférés ce jeudi en vue de l'audience de comparution immédiate de l'après-midi. Ils ont reconnu la grande majorité des vols.

Kevin GRETHEN.

## Il avait créé le réseau de portage du journal

Henri Tracou a été une figure du développement commercial de *Ouest-France*. Il est décédé à l'aube de ses 95 ans.

Il est de ceux à qui l'entreprise *Ouest-France* doit ce qu'elle est devenue. Henri Tracou, ancien responsable du développement commercial de *Ouest-France*, est décédé à l'aube de ses 95 ans. C'est au siège historique, 38, rue du Pré-Botté, à Rennes, qu'il était entré au journal le 2 mai 1966, après avoir équipé le journal en ordinateurs Burroughs, compagnie informatique américaine qui l'avait recruté après ses études à HEC Bordeaux.

### « Un homme de contact »

Directeur commercial du grand quotidien régional, il supervisait les ventes et était l'interlocuteur des régies publicitaires en charge de la commercialisation de l'espace auprès des annonceurs, Havas, puis Precom, pour les annonceurs locaux, Régions communication pour les annonceurs nationaux.

« Il a œuvré avec succès dans le développement des abonnements du journal, en créant, avec ses équipes et nos partenaires dépositaires, le réseau de portage toujours en place aujourd'hui et qui a contribué au formidable développement de notre diffusion. La promotion était également dans son périmètre de responsabilité et on lui doit le Grand Jeu *Ouest-France*, puis le Grolo et les premières cartes à gratter qui ont tant animé le territoire, salue Philippe Toulemonde, directeur général à la production logistique et aux suppléments à *Ouest-France*. Henri Tracou était un homme de contact, à



Henri Tracou.

PHOTO : DR

l'écoute, curieux, passionné par le développement. Il aimait parcourir le territoire, rencontrer les dépositaires, les porteurs, les diffuseurs, les annonceurs, toujours tourné vers l'action et vers la recherche de la solution la plus efficace. »

À son départ à la retraite, en 1993, Henri Tracou et son épouse se sont établis à Mesquer (Loire-Atlantique), dans leur maison familiale. Là, il s'investit dans le bureau des Amis des sites de Mesquer, association œuvrant à la sauvegarde du patrimoine naturel de la presqu'île de Guérande. C'est en l'église de Mesquer que les obsèques d'Henri Tracou seront célébrées vendredi 5 mai, à 10 h 30.

À son épouse Française et à tous ses proches, *Ouest-France* présente ses plus sincères condoléances.

Pascal SIMON.

## Bientôt la 18<sup>e</sup> tournée d'été du Théâtre régional

Elle va revenir du 28 juin au 12 août prochain et proposera les pièces du TRPL jouées en extérieur, au cœur de communes rurales de la région éloignées des centres de production culturelle.

En 2023, la Tournée des villages, organisée depuis 2006 par le Théâtre régional des Pays de la Loire (TRPL), revient pour une 18<sup>e</sup> édition. Chaque année, ses spectacles en extérieur dans des lieux éloignés de la production culturelle se donnent dans une quarantaine de communes et réunissent plus de 9 000 spectateurs. Le Maine-et-Loire, surtout, où le TRPL est implanté à Cholet, mais aussi en Loire-Atlantique et Vendée.

L'année dernière, *L'Avare*, de Molière, était à l'honneur, avec, également, *La Vieille fille*, de Balzac. Cette année, 51 représentations en trois spectacles sont programmées, dans le Maine-et-Loire (44), la Vendée (5), la Loire-Atlantique (3), mais aussi la Mayenne

(2), la Sarthe (1) et le Morbihan (1).

Au programme, du 28 juin au 12 août : *Tristesse et joie dans la vie des girafes*, de Tiago Rodrigues ; *L'Orchestre*, de Jean Anouilh, et *Maestro*, de Xavier-Laurent Petit (généralement de 4 à 12 €, avec certaines dates gratuites). En parallèle, dans le cadre du Temps d'une troupe, mélange de comédiens amateurs et professionnels, cinq représentations de *L'Atelier*, de Jean-Claude Grumberg, sont prévues à Cholet et Longuenée-en-Anjou (Maine-et-Loire).

L'été dernier, le Théâtre régional des Pays de la Loire a joué « *L'Avare* » dans toute la région, comme ici à Mallièvre, en Vendée, le 14 juillet.



PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

## Pays de la Loire en bref

### Des entreprises touchées par un incendie en Vendée



Un bâtiment de 300 m<sup>2</sup> abritant une entreprise de peinture et le local de stockage d'une entreprise d'ébénisterie a été détruit.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Hier, vers 17 h 30, un incendie s'est déclaré dans la zone artisanale du Chaillot, à Nesmy, en Vendée. Le bâtiment de 300 m<sup>2</sup>, qui abritait une entreprise de peinture et le local de stockage d'une entreprise d'ébénisterie, a été totalement détruit malgré l'intervention d'une vingtaine de sapeurs-pompiers.

Selon des employés présents sur le site au moment du sinistre, le feu serait parti « d'une cabine de peintu-

re ». Les flammes se seraient rapidement propagées à cause de plusieurs centaines de litres de solvants et de peinture entreposés sur place.

Trois salariés des entreprises ont été évacués par les sapeurs-pompiers, ainsi qu'une dizaine de personnes présentes dans la zone d'activité. Les soldats du feu ont empêché la propagation de l'incendie à d'autres bâtiments. Hier, à 20 h, le feu n'était toujours pas éteint.

### Début de noyade : une jeune fille en urgence absolue

Une jeune fille de 11 ans a été victime d'un début de noyade aux Sables-d'Olonne (Vendée), hier, alors qu'elle se baignait sur la grande plage. Elle a été sortie de l'eau avant l'arrivée des

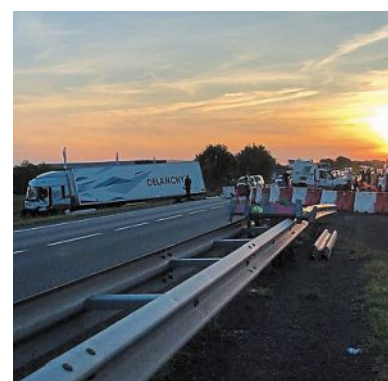
pompiers. Après l'intervention du Smur, elle a été transportée vers le centre hospitalier des Sables-d'Olonne en état « d'urgence absolue », selon les sapeurs-pompiers.

### Le conducteur d'une fourgonnette tué près de Cholet

Un grave accident est survenu mardi, vers 20 h 45, sur la 2x2 voies entre Cholet et Nantes, à Saint-Germain-sur-Moine, commune déléguée de Sèvremoine (Maine-et-Loire). Une collision entre une fourgonnette et un poids lourd s'est produite à l'endroit précis où les deux voies depuis Cholet basculent sur une seule, du côté opposé, en raison de travaux.

Le conducteur de la fourgonnette de transport frigorifique, un homme de 30 ans circulant dans le sens inverse depuis Nantes, est décédé à la suite du choc frontal. Il a été désincarcéré par des automobilistes avant l'arrivée des secours, en présence d'un gendarme. « Il était déjà mort », a témoigné une infirmière en soins intensifs sur place, ayant malgré tout pratiqué un massage cardiaque. Vers 21 h 20, l'hélicoptère du Samu a atterri sur la 2x2 voies mais le décès n'a pu qu'être constaté.

Le conducteur du poids lourd, un



L'accident s'est produit à hauteur de travaux sur la route.

PHOTO : OUEST-FRANCE

homme de 49 ans dont le véhicule a fini renversé sur le bas-côté, a été pris en charge par les pompiers, en état de choc, et transporté au centre hospitalier de Cholet. La circulation a été bloquée dans les deux sens durant plus de deux heures, avant de reprendre progressivement peu avant 23 h.

### Il s'allonge devant le tramway pour récupérer son lapin

Tête en l'air puis obstiné, ce passager de la ligne T1 du tramway au Mans (photo). Mardi, vers 20 h 50, cet homme âgé de 47 ans a empêché une rame de circuler à hauteur du croisement de l'avenue Rubillard et du boulevard Paul-Chartrel. Ce Manceau vociférait contre le conducteur, les mains plaquées contre la paroi de la cabine. Il s'est également allongé sur les rails pour éviter que l'engin de transport ne reparte. La raison de son courroux ? Son lapin oublié dans le tramway. La police, prévenue par la Setram, société en charge du transport public, est rapidement intervenue. L'homme a été arrêté dix minutes plus tard avant d'être placé en garde à vue pour entrave à la circulation. Le passager, étourdi et alcoolisé, a été



PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

libéré ce mardi. S'il a récupéré son animal de compagnie sain et sauf, il a également écopé d'une convocation devant un officier du ministère public. Ce Manceau, connu des services de police, risque une contravention.

### Corps repêché : l'identité du jeune Brestois confirmée

Le mystère n'en était plus un depuis les mots de sa mère postés sur les réseaux sociaux. L'autopsie réalisée hier matin l'a confirmé de façon certaine : le corps repêché samedi, dans la Loire, au bout de l'île de Nantes, est celui de Yann Bougaran. Le jeune homme de 24 ans, originaire de Brest, était porté disparu depuis une semaine. Le 22 avril, au petit

matin, après une nuit passée dans une discothèque du centre de Nantes, il avait été filmé quai de la Fosse. Avant de disparaître au niveau du bateau *Le Maille Brézé*.

Le parquet de Nantes a demandé des analyses complémentaires afin de préciser les causes de la mort. Rien de suspect n'a été relevé au cours des premiers examens.